

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS**

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingt-onzième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 5 février 2018, à 9 heures 40 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

**Octroi d'une subvention au projet de recherche intitulé La hausse du salaire horaire minimum au Québec à 15 \$ : impacts sur les salariés 15-19 \$ et stratégie d'action collective pour les organisations de défense des travailleurs à bas salaires**

**RÉSOLUTION 2018-CSAC-1206**

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-191-4.2.1;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par l'organisme Au bas de l'échelle;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet du professeur Sid Ahmed Soussi du Département de sociologie;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Lefèvre, appuyé par madame Geneviève Pagé, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 10 000 \$ à monsieur Sid Ahmed Soussi, professeur au Département de sociologie, pour le projet de recherche intitulé La hausse du salaire horaire minimum au Québec à 15 \$ : impacts sur les salariés 15-19 \$ et stratégies d'action collective pour les organisations de défense des travailleurs à bas salaires, pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME  
Montréal, le 5 février 2018

(s) Marcel Simoneau  
Président du Comité des services aux collectivités



Le 5 février 2018  
VC/vvp